ACTUALITE DE LA JURISPRUDENCE EN FISCALITE INTERNATIONALE

Mardi 1er décembre 2026 de 8h30 à 10h30 à PARIS

En présentiel, à la Maison du Barreau, 2, rue de Harlay, Paris

Organisée par la Commission Fiscalité internationale de l'IACF

Rediffusion organisée le 10 décembre 2026 de 17h00 à 19h00

L'actualité jurisprudentielle en fiscalité internationale est toujours foisonnante et très variée ! Venez mettre à jour vos connaissances avec nos avocats experts membres de l'IACF.

Animée par **Olivier DAUCHEZ**, coprésident de la Commission Fiscalité internationale, **Jérôme ARDOUIN, Stéphane AUSTRY** et **Céline PASQUIER**, avocats membres de l'IACF et **Béatrice HINGAND**, membre de l'IACF.

Validation de 2 heures au titre de la formation continue des avocats

TARIFS PRESENTIEL

Adhérent : 50.00 € TTC (41.67 € HT)

Non adhérent : 80.00 € TTC (66.67 € HT)

TARIFS REDIFFUSION

Adhérent : 85.00 € TTC (70.83€ HT)

Non adhérent : 140.00 € TTC (116.67 € HT)

Inscriptions sur www.iacf.fr avant le 30/11/2026
Nombre de places limité.

Contact : 01 42 60 10 18 ou contactiacf@iacf.fr

Conditions générales de vente sur le site.

PROGRAMME DU PRESENTIEL

8 h 00 Accueil Café/Croissants des participants

8 h 30 Début de la conférence

Thème 1 / Anti-abus : nouveaux contours et nouvelles articulations

- Régime des sociétés de personnes
- Appréciation du caractère privilégié d'un régime fiscal
- Conformité à la directive ATAD
- Caractérisation d'un montage « non authentique »

Thème 2 / Etablissements stables : obligations déclaratives, activité occulte et cessation d'activité

- Illégalité de l'obligation d'immatriculation au RCS et de tenue d'une comptabilité
- Caractérisation d'une activité occulte
- Report en arrière des déficits en cas de cessation d'activité

Thème 3 / Prix de transfert : preuve en l'absence de comparables, coûts des restructurations intragroupe

- Quelle charge de la preuve lorsque l'administration ne recourt pas à des comparables ?
- Qui doit supporter les coûts de restructuration ?

Thème 4 / Délai de réclamation : le délai d'un an à l'épreuve de la Constitution

- Non-conformité à la Constitution du délai de réclamation d'un an

Thème 5 / Conventions fiscales : clause de non-discrimination, prépondérance immobilière

- Intégration fiscale horizontale et portée des clauses de non-discrimination
- La prépondérance immobilière dans les conventions fiscales

Objectifs de la formation : Actualiser vos connaissances sur l'actualité en matière de fiscalité internationale, afin d'appuyer votre pratique professionnelle quotidienne.

Public : Avocats fiscalistes, conseils et fiscalistes en entreprise, adhérents et non-adhérents de l'IACF.

Prérequis : Avoir une bonne maîtrise en matière de la fiscalité internationale.

Modalités techniques : Salle adaptée avec vidéoprojection et connexion wifi / Accéder à un ordinateur avec une connexion internet de qualité. En distanciel et en rediffusion, connexion internet de qualité, réception par email du lien permettant la connexion grâce à votre email d'inscription.

Modalités pédagogiques : Formation inter-entreprise. Essentiellement par présentations magistrales.

Modalité d'évaluation : Evaluation du contenu et de la qualité de la formation en fin de séminaire.

Modalité de suivi : Une attestation de présence vous sera délivrée validant les heures de formation au titre de la formation continue des avocats. Votre attestation sera disponible sur votre compte d'inscription en ligne.

Prise en charge : Les heures de formation dispensées par l'IACF sont validantes au titre de la formation continue des avocats. En revanche, les formations de l'IACF ne peuvent pas être prises en charge par les fonds dits mutualisés dans le cadre de Qualiopi.